

Chère lectrice, cher lecteur,

Je vais faire court car le temps presse.

À l'heure où je vous écris, vous êtes peut-être en train de boire une **eau contaminée...**

Tout ça parce que certains géants de l'agro-alimentaire préfèrent protéger leurs intérêts que votre santé !

Il est grand temps de dire **STOP** !

C'est la raison pour laquelle je vous invite à signer (et à partager) de toute urgence la pétition de mon ami Guillaume Chopin ci-dessous.

Gabriel Combris

P.S. : Déjà **18684** personnes l'ont signée, mais il nous faudra au moins 50 000 signatures pour faire le poids face à ces grands groupes. Alors je compte sur vous pour [signer la pétition en cliquant ici](#).

**CHOC : ils vous ont fait
boire de l'eau contaminée...**

Grâce à un « petit coup de pouce » du gouvernement.

**ÉNIÈME scandale sanitaire :
il faut dire « STOP » !**

Cher(e) ami(e),

L'heure est grave.

Si ça continue comme ça, dans quelques mois, **vous ne pourrez même plus boire d'eau pure !**

Car après nous avoir rabâché que l'eau du robinet était pleine de produits chimiques...

On apprend aujourd'hui que même l'eau en bouteille est contaminée !

Oui, vous avez bien lu !

Si vous buvez de la *Cristaline, Saint-Yorre, Vichy Célestins, Perrier, Vittel, Contrex, Hépar, Courmayer* – des eaux soit-disant « minérales » ou « de source »...

Il y a de fortes chances qu'en fait, ces derniers mois, vous ayez bu du *sulfate de fer*, de *l'ozone*, ou du *CO2 industriel* !

Et le plus hallucinant dans tout ça...

C'est que le gouvernement **SAVAIT**.

Pire : au lieu de *vous* protéger, *vous* les consommateurs...

Les autorités ont préféré protéger *les intérêts des géants de l'industrie* en assouplissant les réglementations sanitaires !

C'est une HONTE !

Maintenant, il y a 3 options :

1. Soit vous continuez à boire une eau *contaminée*, malgré les risques pour votre santé ;

2. Soit vous vous laissez **mourir de soif** ;

3. Soit **on se bat pour empêcher ça** !
Car RIEN N'EST ENCORE PERDU.

Cette semaine, l'association de défense des consommateurs *Foodwatch* a annoncé qu'elle allait porter plainte contre ces grands groupes ET contre le gouvernement pour « tromperie ».

Mais ce n'est que la première étape.

Car moi aussi, je compte bien contre-attaquer, **avec vous**.

Voilà pourquoi nous devons nous mobiliser

MASSIVEMENT [grâce à cette grande pétition en ligne que je viens de lancer.](#)

[>> NON À LA TROMPERIE ET À L'IMPUNITÉ ! Je signe ici la pétition pour que TOUS les acteurs véreux paient enfin pour leurs actes ! <<](#)

Signez-la vite, car sinon, ce sera comme d'habitude :

Si nous ne faisons rien, le gouvernement et ses sbires s'en sortiront en toute impunité !

Car malheureusement, c'est toujours pareil...

En France, c'est presque devenu un sport national :

On ne manque plus d'exemples où les lobbys industriels ont bénéficié d'un « petit coup de pouce » de l'État pour étouffer l'affaire !

Rappelez-vous :

- des lasagnes au cheval de Findus (en 2013) ;
- du scandale des oeufs contaminés au

Hipronil (en 2017) ;

- du lait infantile infecté aux salmonelles de

Lactalis (en 2017) ;

- de l'affaire des pizzas Buitoni (en 2022) ;
- du rappel des chocolats Kinder (en 2022) ;
- et j'en passe...

Les années passent, mais rien ne change !

À chaque fois, les géants de l'agroalimentaire s'en sortent *quasiment indemnes* grâce à leurs « magouilles » avec les autorités.

Et la justice n'est JAMAIS rendue !

Tenez, prenez par exemple le cas des pizzas Buitoni, en 2022 :

75 victimes.

2 enfants décédés.

Et... **0 sanction** !!! Un simple accord à l'amiable avec les familles des victimes – c'est TOUT.

Imaginez ce que vous auriez dit si ça avait été VOTRE enfant qui était décédé !

C'était il y a deux ans.

Et c'était déjà le géant Nestlé qui se cachait derrière ce scandale...

(Car Buitoni n'est autre... qu'une des nombreuses marques du groupe !)

→ Ce même groupe Nestlé qui

représente plus d'1/3 du marché des eaux en bouteille en France ;

→ Celui-là encore qui détient les marques *Vittel*, *Contrex*, *Hépar* ou *Perrier* qui aujourd'hui, vous vendent de l'eau **contaminée** ;

→ Celui-là qui, en août 2021, a convaincu Bercy d'assouplir les lois pour continuer à utiliser des traitements **interdits en toute impunité** ;

→ Et celui-là qui vous prend pour des idiots avec ses « coups de comm' » bien orchestrés : comme ce faux *mea culpa* sorti juste avant que l'affaire n'éclate en début de semaine !

Cette fois-ci, ne nous laissons pas faire !

N'attendons pas qu'il y ait des morts pour agir !

[Signez ici la pétition pour que Nestlé et TOUS les acteurs véreux paient enfin pour leurs actes !](#)

 Je signe la pétition pour

mettre fin à la TROMPERIE et
à l'IMPUNITÉ

**Si nous restons les bras
croisés, voici ce qui risque de
vous arriver, concrètement !**

✘ Vous continuerez à payer **100 fois plus cher** pour une eau censée être plus « *pure* » et « *meilleure pour la santé* » que l'eau du robinet... alors qu'elle est en fait traitée **exactement de la même façon** !

✘ Pire : avec certaines eaux (comme Perrier), vous continuerez à boire un cocktail de **polluants chimiques**... qui pourraient avoir des **effets délétères** sur votre santé !

✘ Si Nestlé a réussi à berner les autorités de contrôle dans sa branche « *eau* », on peut s'attendre à tout ! Après l'eau contaminée, ce sera quoi ? Le café pollué ? Les céréales empoisonnées ?

✘ Plus largement : si Nestlé n'est pas

jugé, ce sera un parfait « exemple » pour tous les autres lobbys du secteur industriel ! Ils sauront que eux aussi, ils peuvent **vous intoxiquer** en toute impunité !

✘ Mais surtout : ce sera la preuve ultime que les plus hauts placés du gouvernement aussi sont intouchables ! Et que ni notre système de répression des fraudes, ni notre gouvernement ne sont là pour **nous protéger** !

C'est très grave.

Car il en va de votre bien le plus précieux : votre santé.

Et même votre VIE !

Alors mobilisons-nous !

Mobilisons-nous pour protéger notre droit à la sécurité sanitaire... notre droit à une justice *indépendante* et *impartiale* pour T
OUS, et surtout... notre droit de nous révolter contre les **traisises** des « cols en blanc » !

>> Je signe ici la pétition pour la FIN DE L'IMPUNITÉ des hauts placés ! <<

Je compte sur vous, car chaque voix compte !

Votre dévoué,

Guillaume Chopin

P.S. Nous devons agir le plus vite possible. Car plus il y aura de voix et plus nous pourrons faire pression pour qu'un procès ait lieu et que justice soit rendue.

[Alors signez vite la pétition >>ICI<<](#).

Surtout, grâce à cette pétition, le gouvernement ne pourra pas échapper aux VRAIES questions :

- S'il était au courant de ces « *magouilles* », pourquoi n'a-t-il rien communiqué ?
-
- Pourquoi n'y a-t-il eu AUCUNE sanction, malgré tous les contrôles ?
-
- Pourquoi vous, les consommateurs et consommatrices, qui pensiez acheter de l'eau minérale **pure**, vous n'avez pas été informés ?

[Signez ici la pétition pour demander des comptes au gouvernement et](#)

**réclamer la FIN DE L'IMPUNITÉ des
hauts placés !**

 Je signe la pétition pour
mettre fin à la TROMPERIE et
à l'IMPUNITÉ 

Si vous n'êtes pas déjà inscrit pour recevoir la lettre Directe Santé, vous pouvez vous inscrire [en cliquant sur ce lien.](#)

Vous ne souhaitez plus recevoir gratuitement la lettre Directe Santé ? [Cliquez ici.](#)

Email envoyé par : Editions VivaSanté - Service courrier - 11 bis rue Felix Poyez - 77000 Melun - France